

■ **Association Ecurie La Voie Lactée (ELVL)**, à Matran, Fenetta 8. Nouvelle association régie par les art. 60 et ss du CCS. Statuts du 09.05.2003. But: promotion et pratique du sport automobile; défense de la tradition ELVL; organisation d'excursions et de réunions, ainsi que participation à des manifestations sportives ou culturelles en relation avec le sport automobile; maintien d'une bonne entente ainsi que de la convivialité et de la camaraderie entre ses membres. Ressources: a) émoluments d'admission unique des membres; b) cotisations des membres; c) produit des activités diverses de l'association; d) contributions, donations, dons ou autres subventions. Les membres sont exonérés de toute responsabilité personnelle. Membres du comité: Gutknecht Jean-Pierre, de Kerzers, à Matran, président, Stucky Bruno, de Mörel, à Chésopelloz, secrétaire, et Stucky Edwin, de Mörel, à Chésopelloz, membre, tous trois avec signature collective à deux.

Journal no 601 du 09.02.2004
(02118260 / CH-217.3.530.939-8)